



Plan

Chaque enfant compte.

Stop aux violences faites aux enfants du Sud

Du 4 au 12 mai 2009
Campagne de sensibilisation
Plan Belgique

Attachée de presse : Agnès Denoël
0476 81 61 76
agnes.denoel@planbelgique.be

**Maltraités par leurs parents, humiliés ou battus par un enseignant,
harcelés ou malmenés dans le quartier...**
Pour des millions d'enfants dans le monde, la violence est une réalité quotidienne.
**Du 4 au 12 mai 2009, Plan Belgique organise une campagne pour lutter
contre ces violences quotidiennes infligées aux enfants dans le Sud.**

Certains types de violence comme la traite des enfants, la prostitution ou le recours aux enfants soldats provoquent, à juste titre, l'indignation générale. Toutefois, les maltraitements physiques ou psychologiques tapies à l'abri des murs familiaux, des écoles ou des quartiers restent généralement absentes de l'agenda international : elles sont moins médiatisées mais tout aussi graves. Elles sont devenues si fréquentes qu'elles en deviennent presque « normales ».

40 millions d'enfants sont maltraités chaque année*

Outre le fait qu'elles nuisent directement au développement et à la santé de l'enfant, ces violences causent aussi de nombreux dégâts indirects : troubles psychologiques, angoisses, baisse des performances scolaires et difficultés à construire des relations intimes par exemple.

« *Toute forme de violence à l'égard des enfants est inacceptable* », souligne Paulo Sergio Pinheiro dans son étude sur « la violence à l'encontre des enfants » menée en 2006 pour les Nations Unies. Qu'elle qu'en soit la forme ou l'intensité, il s'agit toujours d'une **violation de leurs droits**.

Un danger omniprésent

Les institutions censées protéger les enfants et favoriser l'exercice de leurs droits - famille, communauté, école, système juridique, police, gouvernement – sont trop souvent celles qui les oppriment. Aussi ces violences sont souvent cachées, difficiles à exprimer et dès lors difficiles à combattre.

90 des 197 pays du monde ne prévoient pas de lois prohibant les châtiments corporels au sein des institutions scolaires. Et quand c'est le cas, l'interdiction légale n'est pas toujours respectée.*

*Source :
www.endcorporalpunishment.org

◆ Le **foyer** devrait être un lieu où les enfants peuvent grandir en sécurité et construire une relation de confiance avec leur famille. Toutefois, on estime que **4 enfants sur 5 subissent des châtiments corporels dans leur foyer***. Dans 3 cas sur 10, il s'agit de punitions très violentes.

◆ À l'**école**, les **faveurs sexuelles**, les **sérvices administrés par les professeurs ou infligés entre élèves**, est une **réalité quotidienne pour des millions d'enfants***. Ces violences causent d'énormes dégâts physiques et psychologiques et hypothèquent les chances de réussite scolaire et de développement de ces victimes. Au Cambodge par exemple, les punitions physiques sont interdites dans les écoles depuis 1998. Or 97% des enfants affirment quelques années plus tard encore subir des châtiments corporels tels que les gifles, les coups de pied, l'isolement dans un lieu fermé à clé, les brûlures.

◆ Plus les enfants sont âgés, plus ils risquent d'être victimes de violence dans leur **quartier**. Jusqu'à **8 millions de jeunes doivent bénéficier de soins hospitaliers*** à la suite de violences physique entre jeunes. Cette estimation ne tient pas compte des jeunes qui n'ont pas accès aux hôpitaux.

*Sources: Etude des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants (2006) et Rapport de la Conférence sur la violence à l'encontre des enfants - 8 déc.2006 –au palais d'Egmont.



De tous temps et de tous lieux

La violence contre les enfants est présente dans toutes les sociétés et toutes les cultures. Toutefois, la **pauvreté** et les **facteurs socioculturels** propres aux pays en développement accroissent l'ampleur du problème.

Gérer une classe surchargée tout en étant sous-payé, vivre dans des conditions insuffisantes d'espace ou d'hygiène peuvent ainsi augmenter l'irritation qui mène à la violence à l'égard des enfants. De même, la cohésion sociale et les structures communautaires de nombreux pays reposent sur des normes et des valeurs caractéristiques des sociétés patriarcales. Elles impliquent notamment la répartition traditionnelle des tâches entre hommes et femmes ainsi qu'un respect strict des aînés et de la hiérarchie.

Plan Belgique en action

La lutte contre la violence à l'égard des enfants demande une approche globale, préventive et curative, à tous les niveaux et dans différents domaines. Par ses projets concrets dans le Sud, **Plan Belgique travaille au quotidien à apporter des solutions réelles à cette problématique.**

Pour y arriver, la participation des enfants est un élément central : ils sont encouragés à parler des problèmes et à y trouver des solutions. C'est ce que Plan appelle le **développement communautaire centré sur l'enfant**. Avec la collaboration des enfants, des parents, des enseignants, des directeurs, Plan travaille notamment à la création d'écoles sans violence mais aussi au développement d'un enseignement qui permet aux enfants de briser le tabou de la violence et de combattre cette dernière.

Au **Salvador** par exemple, des groupes de jeunes ont été constitués. Ensemble, ils s'informent sur leurs droits et les promeuvent par le théâtre, des émissions de radio et des actions de prévention à destination d'autres enfants et d'adultes de la communauté.

Au **Vietnam**, outre les besoins matériels, Plan Belgique soutient la sensibilisation et la formation des professeurs à des techniques pédagogiques plus soucieuses du bien-être et de la participation active des élèves.

Les enfants ont le droit d'être protégés contre toutes les formes de violence physique, sexuelle ou psychologique, d'exploitation et de négligence.

Art.19 - Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Focus au Togo



« C'était un mardi. Le maître m'a posé une question puis il a demandé à la classe si ma réponse était correcte. Certains ont dit 'oui', d'autres 'non' ! Alors il m'a donné le fouet en caoutchouc et m'a dit de frapper ceux qui avaient répondu non. Comme ce sont des copains, je n'ai pas frappé trop fort. Le maître m'a dit: « est-ce que c'est vraiment comme ça qu'on corrige quelqu'un ? » et il a commencé à me battre le dos. Mes vêtements étaient pleins de sang et j'ai pleuré... Quand j'ai raconté ça à ma mère, elle n'a rien dit. Elle n'a pas dit qu'elle irait parler au maître. Je n'en ai pas parlé à mon père parce que j'ai peur de lui. »

Kossi, 9 ans, Togo.

Dans l'objectif louable de scolariser un maximum d'enfants, les écoles togolaises ont engagé beaucoup d'enseignants sans formation pédagogique, qui ont pour seul exemple la méthode d'apprentissage qu'ils ont eux-mêmes subie, à savoir : le bâton. Il n'est pas rare non plus qu'un élève doive accepter une relation sexuelle pour avoir de bons points. Cette pratique est tellement répandue qu'on lui donne un nom dans les cours de récréation : « les notes sexuellement transmissibles » !

En réaction à cette situation, Plan Togo en collaboration avec le Ministère de l'Éducation, a lancé le projet « **école amie des filles** » qui vise à rendre l'environnement scolaire plus accueillant, pour tous les enfants, plus particulièrement pour les filles.

Comment ?

- ◆ Par la construction d'écoles offrant des **conditions matérielles adéquates** à l'apprentissage des enfants.
- ◆ Par l'**information** des communautés sur les droits de l'enfant et la **formation** des enseignants à des méthodes efficaces et respectueuses de l'enfant.
- ◆ Par l'octroi de moyens supplémentaires aux inspecteurs du Ministère de l'Éducation pour effectuer des **contrôles** et dispenser des **conseils** dans les écoles.

Ce projet commence à porter ses fruits. Depuis sa mise en place, on constate moins d'abandons en cours d'année scolaire ou d'interruption de cursus.

Focus en Équateur



« Un jour, mon père a trop bu et il m'a violée. J'avais 12 ans. Je n'ai jamais compris pourquoi il avait fait ça. Ma grand-mère m'a emmenée chez le médecin : j'étais enceinte. Elle a failli me frapper parce que je ne lui avais rien dit. Pendant ma grossesse, j'ai ressenti beaucoup de rancœur. Je voulais abandonner mon bébé. Aujourd'hui je l'aime, comme ma fille et comme une soeur. C'est très perturbant. Je me sens encore mal. Je n'arrive pas à me regarder dans la glace. Mais je veux aller de l'avant, avec mon enfant. Mon rêve, c'est de devenir chanteuse un jour. »
Ximena, 14 ans, Équateur.

Il existe en Équateur un système légal chargé de protéger les victimes appelé *Sistema Nacional Decentralizado de Protección Integral a la Niñez y Adolescencia (SNDPINA)*. Dans les communautés et quartiers, des services de médiation et de protection pour les enfants sont prévus : les « **Defensorías Comunitarias de la Niñez y Adolescencia** ».

Plan Équateur soutient depuis 2004 les activités de sensibilisation organisées par 70 *defensorías* dans de nombreuses communautés agricoles. L'objectif : faire comprendre aux enfants et adultes qu'il faut protéger les droits des enfants. Les jeunes apprennent ainsi qu'ils peuvent frapper à la porte de la *defensoría* quand ils subissent des actes de violence. Dans les cas 'moins graves', la *defensoría* sert de **médiateur** entre les parties concernées. Dans les cas 'graves', elle **soutient la victime pour porter plainte**.

Plan **informe** aussi **les autorités locales** sur leur devoir de prévenir et combattre la violence. Le but à long terme est que les *defensorías* puissent s'en sortir seules. Plan continue cependant à aider le SNDPINA à créer des *defensorías* et à veiller au bon fonctionnement des activités.

La violence, parlons-en !

Cette année, Plan Belgique, se mobilise et attire l'attention du public et des politiques belges pour que la violence ne soit plus une réalité au quotidien pour les enfants des pays en développement. Outre la diffusion d'un **spot TV** et d'une série d'**activités de sensibilisation**, elle invite également tout un chacun à **signer la pétition contre la violence** sur son site web www.planbelgique.be.

Activités à l'agenda (*sous réserve de modifications*)

- ◆ **Lundi 4 mai - 11h** (*Bureau Plan Belgique - Bruxelles*)
Conférence de presse avec la participation de jeunes témoins du Sud (Sénégal et Équateur).
- ◆ **Jeudi 7 mai - 10h** (*Bronkstheater – Rue du Marché aux porcs 15-17 – 1000 Bruxelles*)
SAR la Princesse Mathilde assistera à une représentation d'ombres chinoises suivie d'un débat sur la violence entre jeunes du Sud et les membres du *Youth Board* de Plan Belgique (jeunes de 14 à 18 ans investis à nos côtés dans la sensibilisation de leurs pairs aux droits des enfants).
- ◆ **Mardi 12 mai - 14h15** (*Sénat – Salle M – Rue de la Loi 8 – 1000 Bruxelles*)
[Prof. Paulo Sérgio Pinheiro](#) (expert indépendant, auteur du « Rapport Mondial sur la Violence Contre les Enfants ») en séance d'audition au Parlement